## **CASTOR INTERNATIONAL**

le Plan d'Epargne d'Actionnariat International du groupe VINCI

## **Bulletin de souscription**

à l'offre 2019

À renvoyer à votre service des ressources humaines ou paie au plus tard le 7 juin 2019

ou paie au plus tard le 7 juin 2019			(	) 
Je soussigné (e)		Mme	' /	
Nom	Prénom			
Date de naissance			Numéro CIN	
Société:			ID VINCI Grou	ipe
Adresse personnelle				
Code postal Ville				
E-mail			. Téléphone Mobil	e
Les informations requises ci-dessus sont nécessaires po Assurez-vous d'avoir complété tous les champs avant de			scription et pour	r la gestion de vos avoirs
<ul> <li>des documents qui m'ont été communiqués et en parti d'information clés pour l'investisseur du FCPE CASTO note d'information simplifiée visée par l'Autorité Maro employeur ou sur www.vinci.net et sur le site de l'AMM</li> <li>du prix de souscription et de sa contrepartie en dirhams</li> <li>mon apport minimum dans cette offre est fixé à l'équiva</li> <li>des dispositions au verso de ce bulletin et y adhérer.</li> <li>Je certifie être salarié d'une société du groupe VINCI et mois dans le groupe VINCI à la date de ma souscripti</li> </ul>	OR INTERNATION ocaine du Marché MC www.ammc.mas;; alent en dirhams d	IAL RELAIS 2019 e des Capitaux (AMI a); du prix de souscripti	t du FCPE CASTO MC) (disponibles s on d'une action VIN	R INTERNATIONAL, et de la ur demande auprès de mor NCI ;
Je souhaite investir dans le cadre de la pro (doit être égale ou supérieure à l'équivalen d'une action VINCI en dirham) :				
Que je règle (un seul choix) :				
en joignant un chèque à l'ordre de mon employeur au plus ta par avance sur salaire, à rembourser par prélèvements sur sal * Les prélèvements mensuels seront effectués conforméme mon salaire mensuel.	laire sur 10 mois, à	compter de juillet 20	19*;	pourront dépasser 10 % de
en espèces, en transmettant à mon employeur le montant corresp par virement, sur le compte de l'employeur, au plus tard le de			plus tard le dernier jou	r de la période de souscription;
J'ai bien noté que:  • l'ensemble de mes versements dans le PEG Actionnaria  • 10 % de ma rémunération annuelle de 2018 nette de l' montant à ma charge en tant que salarié et ce conformé Cette limite comprend la valeur des actions gratuites de  • 25 % de ma rémunération annuelle brute estimée poi seront attribuées par VINCI dans le cadre de cette opé • la souscription à la présente offre est régie par les disposition • les sommes correspondant à ma souscription seront i	'impôt sur le rever ément à l'Instruction qui me seront attr our l'année 2019. Cération; ns du PEG Actionna investies en actio	nu, des prélèvements on Générale des opé ribuées par VINCI da Cette limite ne comp ariat International du ç ns VINCI détenues	s au titre de la prévo rations de change e ins le cadre de cette orend pas la valeur groupe VINCI et les d dans un premier ti	yance sociale et de tout autre en date du 31 décembre 2013 e opération, des actions gratuites qui me lispositions du présent bulletin, emps dans le FCPE CASTOR
INTERNATIONAL RELAIS 2019 pour être ensuite conser l'accord du conseil de surveillance et agrément de l'Auto • mon bulletin de souscription est irrévocable dès la clôtu	orité des marchés	financiers en France		RNAHONAL, sous reserve de
<ul> <li>Tout bulletin incomplet ou erroné pourra être refuse pas accompagné par le règlement du prix de souscri le traitement de mes données personnelles dans les copie du présent bulletin de souscription pour mes a</li> </ul>	iption comme in conditions indi	ndiqué ci-dessus. quées au verso de	Je donne expres	sément mon accord pour
Fait à	Date			
Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé»)				



## Avertissement de l'AMMC

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

La note d'information simplifiée visée par l'AMMC est disponible sans frais au siège social de la société au sein de laquelle le souscripteur est salarié et sur le site web de l'AMMC : www.ammc.ma.

## **DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS**

- Je reconnais avoir été informé de l'ensemble des conditions requises pour participer à l'opération CASTOR INTERNATIONAL 2019 et déclare avoir la qualité de salarié d'une société adhérant au Plan d'Epargne Groupe Actionnariat International du groupe VINCI présent à l'effectif au jour de l'ouverture de la période de souscription, disposant d'une ancienneté minimum de 6 mois, consécutifs ou non au cours des derniers 12 mois, au moment de la remise du bulletin de souscription.
- J'ai bien noté que ma participation à l'offre vaut adhésion au PEG Actionnariat International du groupe VINCI.
- La souscription des actions VINCI s'effectue en euros. En conséquence, le montant de mon versement sera converti en euros au taux de change fixé par VINCI le jour de détermination du prix de souscription (i.e. 17 mai 2019). Il est prévu que VINCI utilise le taux de change applicable à la date de la détermination du prix. Pendant la durée de mon investissement, la valeur de mes avoirs sera soumise aux fluctuations de taux de change entre l'euro et le dirham. Ainsi, si la valeur de l'euro croît par rapport au dirham, la valeur de mes avoirs exprimée en dirham augmentera. Inversement, si la valeur de l'euro s'affaiblit par rapport au dirham, la valeur de mes avoirs exprimée en dirham diminuera.
- J'ai bien noté que, sauf survenance d'un des cas de déblocage anticipé visés dans la brochure, mon investissement sera bloqué pendant 3 ans.
- J'ai bien noté que, les actions gratuites ne sont acquises définitivement qu'à condition d'être salarié du groupe VINCI à l'échéance des 3 ans, soit le 4 juillet 2022, et de ne pas avoir débloqué tout ou partie de mon investissement initial.
- VINCI tient à ma disposition les règlements du PEG Actionnariat International et des FCPE visés au recto. Ces documents pourront m'être communiqués sur demande.
- Les actions VINCI sont cotées sur Euronext. La valeur de mon investissement suivra l'évolution du cours de l'action VINCI à la hausse comme à la baisse. VINCI met à disposition sur le site www.vinci.com son document de référence et autres rapports financiers qui contiennent d'importants renseignements sur les activités, la stratégie, la direction et les résultats financiers de VINCI ainsi que les facteurs de risques relatifs à l'activité du groupe VINCI. J'atteste que j'ai pu avoir accès à ces documents.
- Je reconnais avoir pris connaissance des conséquences fiscales susceptibles de s'appliquer à ma situation du fait de ma participation au PEG Actionnariat International et en assume la pleine responsabilité. Je reconnais notamment être redevable envers mon employeur de toute somme qu'il devrait avancer en mon nom au titre de redevances fiscales ou sociales me concernant. Mon employeur pourra prélever ces sommes sur mon salaire ou sur toute autre somme qui m'est due ainsi que, le cas échéant, demander le rachat de mes parts de FCPE ou cession de mes actions et déduire les sommes susmentionnées du produit de cession.
- Je suis entièrement libre d'adhérer ou non à cette offre. Ma décision à cet égard n'aura aucune influence, positive ou négative, sur mon travail au sein du groupe VINCI. L'adhésion à cette offre est distincte de mon contrat de travail, dont elle ne constitue pas une partie intégrante et ne me confère aucun droit ou prétention en relation avec mon travail ou indemnités en résultant, y compris à l'occasion de la rupture du contrat de travail.
- J'ai également noté que ni ce document, ni toute autre documentation que j'ai pu recevoir dans le cadre de cette offre ou du PEG Actionnariat International, ne me confère un quelconque droit ou prétention en relation avec des offres futures.
- En complément de mon investissement, VINCI m'attribuera des actions gratuites VINCI suivant les modalités décrites dans la brochure d'information.
- Le nombre d'actions proposé dans le cadre de l'offre est 8 961 430. En cas de demandes dépassant le nombre d'actions offertes, le montant de mon investissement pourra être réduit. Le calcul des réductions sera effectué comme suit :
  - (i) Après avoir constaté le nombre total de souscripteurs, il sera déterminé un plafond individuel égal à l'offre moyenne. Les demandes seront servies en totalité à hauteur de ce plafond.
  - (ii) Après avoir déterminé le montant de l'offre résiduelle, il sera calculé un pourcentage de réduction à appliquer proportionnellement aux demandes individuelles résiduelles résiduelles restant à satisfaire.

J'accepte la réduction du montant de mon investissement à due concurrence. En cas de sursouscription, mon employeur me restituera le montant correspondant au surplus versé au plus tard le 30 juillet 2019 et ce par un virement direct sur mon propre compte.

J'ai bien noté qu'en cas de défaut ou de paiement tardif de mon versement personnel le présent ordre pourra être annulé de plein droit. Si mon ordre a été traité, je resterai redevable envers mon employeur du montant de la souscription. Je reconnais et j'accepte expressément que VINCI ou mon employeur pourra faire procéder, sans préavis ou mise en demeure préalable, au rachat de la totalité de mes parts du FCPE et en affecter le produit au remboursement des sommes correspondant au montant de ma souscription. Si le produit de la vente est insuffisant pour couvrir la somme indiquée ci-dessus, je resterai débiteur de mon employeur pour le montant correspondant. Mon employeur se réserve le droit d'engager toutes poursuites à mon encontre pour récupérer les sommes impayées.

Je prends note que les informations personnelles contenues dans le présent bulletin feront l'objet d'un traitement informatique. Ce traitement est soumis aux dispositions de la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au Règlement Européen relatif à la protection des données personnelles (Règlement UE 2016/679) ainsi qu'à la loi marocaine 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le traitement des données personnelles contenues dans ce bulletin est réalisé sur la base de mon consentement via la remise de ce bulletin et parce qu'il est nécessaire à l'exécution du contrat de souscription et plus généralement à la gestion de mes avoirs dans le cadre du PEG Actionnariat International de VINCI. Je prends note que mes données seront conservées le temps nécessaire à la gestion de mes avoirs (c'est-à-dire au moins pour la durée de la période d'indisponibilité fixée par le plan) et pour répondre aux obligations légales. Le responsable du traitement est VINCI SA, dont le siège social est au 1, cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil-Malmaison, France. Mes données personnelles seront traitées par VINCI SA, mon employeur et par AMUNDI Tenue de Comptes, dont le siège social est au 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France (adresse postale : 26956 VALENCE CEDEX 9, France) intervenant à la demande de VINCI SA pour l'exécution de toutes les opérations liées au traitement de ma demande de souscription, tenue de comptes et gestion de mes avoirs dans le cadre du PEG Actionnariat International de VINCI. Je note en particulier que mes données personnelles seront transférées à ce prestataire en France.

Je dispose du droit de demander l'accès à mes données, la rectification, l'effacement, ainsi que le droit de demander la limitation du traitement ou de m'y opposer, le droit à la portabilité des données ainsi que le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. J'ai également le droit de retirer mon consentement pour le traitement de mes données personnelles. Toutefois, je comprends que mes données personnelles sont nécessaires pour le traitement de ma souscription à l'offre, le maintien de mes avoirs dans le PEG Actionnariat International et l'exécution de toutes les opérations en lien avec mon investissement. En particulier, je ne pourrai exercer mon droit au retrait de mon consentement que lorsque mes avoirs deviendront disponibles et concomitamment à une demande de retrait de mes avoirs du Plan. Pour exercer mes droits concernant le traitement de mes données personnelles, je dois contacter le département des Ressources Humaines ou le déléqué à la protection des données de VINCI S.A.: contact.dpo@vinci.com.

1	🕨 Je m'engage à honorer tout engagement que j'ai souscrit à l'égard de l'Office des Changes, notamment à lui justifier le rapatriement des
	revenus d'investissement, des produits et des plus-values de cession des parts que je détiendrai au titre de cette offre, conformément à la
	réglementation des changes en vigueur. A cet égard, j'autorise mon employeur à vendre mes actions lorsque je ne ferai plus parti de son effectif.

• Je comprends que cette offre n'est pas ouverte aux « U.S. Persons » et par consequent, je certifie que je ne suis pas resident des États-Unis d'Amerique. Je n	iote
que des informations complémentaires concernant cette restriction figurent dans les règlements des FCPE et sont également disponibles sur le site internet di	e la
société de gestion : www.amundi.com.	

Fait à	Date
Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé »)	